



Bulle/Fribourg, le 27 mars 2024

## Communiqué de presse

Hier soir, mardi 26 mars 2024, l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) et la Fédération Patronale et Économique (FPE) ont co-organisé une table ronde autour du thème « Travail et incapacités : regards croisés » à Forum Fribourg. Un joli succès puisque cet événement a attiré quelque 150 personnes.

Abordée de façon inédite dans le canton à travers le regard de quatre spécialistes représentant les employeurs, le corps médical et les assurances, les discussions autour de la thématique de l'incapacité de travail ont apporté de riches enseignements aux personnes présentes, comme l'ont relevé les participants. Pour en parler, les organisateurs ont eu le plaisir d'accueillir Madame Annick Remy-Ruffieux, Directrice administrative chez Ruffieux Fenêtres SA, Dr. Philippe Otten, Médecin responsable de la Neurochirurgie à l'HFR et Médecin agréé à la Clinique Générale de Fribourg, Monsieur Marc Lambert, Responsable Santé Entreprise et Membre de la Direction du Groupe Mutuel ainsi que Monsieur Phillippe Conus, Directeur régional de la Suva Région Suisse occidentale.

La discussion, construite selon un fil rouge pensé spécialement pour cette table ronde, a permis aux participants de se plonger dans des cas concrets et de comprendre, grâce aux interventions des orateurs, comment les situations d'incapacité de travail sont traitées par les différentes parties prenantes. Chacun a ainsi pu prendre connaissance des difficultés auxquelles chaque intervenant était confronté pour gérer ces cas. Au fil des échanges, il en est ressorti non seulement qu'une bonne relation employé-employeur était primordiale mais aussi qu'une meilleure collaboration entre les parties prenantes serait nécessaire pour favoriser une communication ouverte et transparente entre l'employé et l'employeur, les aider à accéder aux soutiens disponibles ou encore réduire les conflits potentiels dus à des malentendus ou perceptions négatives.

Pour approfondir certains thèmes, des bulles juridiques ont été présentées par les juristes de l'UPCF et de la FPE, Mesdames Martina Guillod et Thérèse Anatrà-Luchinger. Elles ont notamment parlé de la possibilité de faire du télétravail dans certains cas d'incapacité, tout en soulignant que cette décision doit être prise de manière concertée entre le médecin, l'employeur et l'employé. Le médecin ne pouvant pas prescrire cela de manière unilatérale puisqu'il s'immiscerait ainsi dans l'organisation de l'entreprise.

Suite au succès de cette table ronde, l'UPCF et la FPE espèrent reconduire à l'avenir un événement commun autour d'une autre thématique. Les organisateurs restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

## Contacts:

Christian Schafer Directeur adjoint de l'UPCF 079 398 23 94 Pascal Charlet Directeur adjoint de la FPE-CIGA 078 602 61 90

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) et la Fédération Patronale et Economique (FPE) s'engagent en faveur des entreprises et des associations professionnelles et économiques.

Elles ont pour mission de soutenir, accompagner et défendre leurs membres et associations sous gestion, en leur proposant notamment une palette de services, ainsi que des événements sur des thèmes d'actualité, favorisant les échanges et le réseautage.

Parmi les prestations offertes à leurs membres, la FPE et l'UPCF proposent toutes les deux un service juridique visant à répondre aux questions sur le droit du travail et des assurances sociales. Des thèmes importants dans la vie d'une entreprise, qui évoluent en continu. Tous les autres services et événements peuvent être retrouvés sur les sites internet respectifs de la FPE et de l'UPCF.